



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Fiche technique n° 31



COMMENT DEMARRER VOTRE COMPOSTAGE ?

LE CHOIX DU COMPOSTEUR

❖ LA TAILLE DU COMPOSTEUR

Avant de choisir votre composteur, vous devez faire une estimation du volume de vos déchets à composter : soit 100 à 150 L par personne au foyer (pour les déchets de cuisine), auxquels il faut ajouter les déchets de jardin selon la surface de votre terrain...

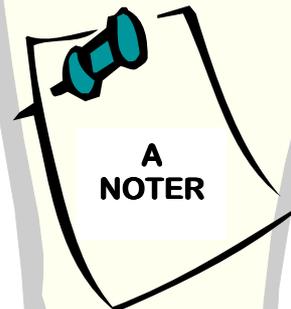
❖ BOIS OU PLASTIQUE ?

Le matériau du composteur n'a pas d'incidence sur le produit final, sa durée de vie n'est pas très différente non plus, (le bois s'abîme mais le plastique devient cassant dans le temps...), le critère de sélection pour votre choix est donc l'esthétique et votre ressenti personnel ! (la couleur dans votre environnement, l'aspect du bois, la place dont vous disposez, le prix des modèles...). Quoiqu'il en soit, avant de vous décider, vérifier que le composteur possède **impérativement** :

- des ouvertures d'aération sur toute la surface,
- un couvercle à ouverture facile pour une incorporation pratique des déchets et surtout :
- une ouverture de récupération facile ; le compost mûr à récolter est en bas du composteur, celui ci doit donc s'ouvrir **facilement et largement par le bas**

❖ ET POURQUOI PAS EN TAS ?

Là aussi, même en tas, le compost final sera de bonne qualité. Le composteur (ou bac à compost) est plus esthétique et permet de réunir les meilleures conditions (température, humidité...) pour un délai court (9 à 12 mois). En tas, le compost sera plus long à obtenir mais il présente l'avantage de ne pas avoir de limites de volume et d'être plus facile à retourner...



Un composteur de 300 à 400 L est estimé suffisant pour une famille de 4 personnes avec un terrain de 500 m² au-delà, prévoir un composteur de 600 à 1000 L



Mieux vaut avoir deux composteurs plus petits qu'un seul trop grand !



Octobre 2013

L'EMPLACEMENT DU COMPOSTEUR

❖ OU DISPOSER VOTRE COMPOSTEUR ?

ça y est, le choix est fait, le composteur est à la maison, mais où doit-on le mettre ? Il y a quelques recommandations à suivre, même s'il n'y a rien de rédhibitoire (le tas au fond du jardin, cela marche...) :

- penser au côté pratique (même en hiver je peux avoir des déchets de cuisine...) et esthétique (voisinage, terrasse...),
- l'emplacement doit être facilement accessible avec de la place autour, penser aux retournements et à la récolte...
- le composteur est disposé sur une surface plane (pas de cuvette) et en contact direct avec la terre.
- si possible choisir un terrain bien drainé.
- le composteur est à l'abri des intempéries (grand soleil, forte pluie, grand vent...)
- le composteur est disposé à mi-ombre (au bord d'une haie par exemple).



Un composteur peut se fondre dans le paysage...



ASTUCE !

Pour éviter toute intrusion dans votre composteur (de petits rongeurs par exemple), placer un grillage entre le sol et le bac à composter !

COMMENT DEMARRER VOTRE COMPOSTAGE ?

❖ QUELLES PRECAUTIONS AVANT DE DEMARRER ?

- gratter un peu la terre où vous comptez placer votre composteur, de façon à faciliter les échanges avec le sol.
- déposer sur la terre quelques petites branches qui faciliteront la circulation de l'air.
- ça y est, c'est prêt !, vous pouvez déposer vos bio-déchets par petites couches en alternant les matières
- pour fabriquer ensuite un bon compost, il vous suffira de respecter les règles d'or ! (voir fiche technique n° 34) ...

Michel MELINE maître composteur reconnu ADEME
Tel : 03.44.82.38.97 ou www.decouverte-nature-oise.com

